

Trophée Lucien Zins

Finale Interrégionale

23-25 juin 2017

Finale Régionale

24 et 25 juin 2017

Complexe Paul Boyrie, Tarbes





REMERCIEMENTS

La Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation et l'Entente Pyrénées Séméac Tarbes Natation remercient toutes celles et tous ceux qui contribuent au succès de cette rencontre, les bénévoles, les institutions partenaires et les sponsors.

Le Conseil Régional Midi-Pyrénées



Le Conseil Général des Hautes-Pyrénées



Le Grand Tarbes



Les Villes de Tarbes et de Séméac



La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Midi-Pyrénées et de Haute-Garonne



Le Comité Régional Olympique et Sportif de Midi-Pyrénées



La Fédération Française de Natation



Arena



PMR



La Banque Populaire Occitane



Les Autocars Jardel



La Taverne de Brennus



WelcomSport



Autosur



La Caisse d'Épargne



Industron Europe



Les Opticiens Mutualistes



La Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation et l'Entente Pyrénées Séméac Tarbes Natation adressent tous ses encouragements sportifs aux compétiteurs et à leurs entraîneurs. Très bon séjour à toutes et tous.





Banque et populaire à la fois.



CONCENTRÉS SUR VOS PERFORMANCES, NOUS NOUS OCCUPOUS DU RESTE.



ORGANISATION, REGLEMENT ET DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation et l'Entente Pyrénées Séméac Tarbes Natation organisent, au Complexe Paul Boyrie à Tarbes, la Finale Régionale du Trophée Lucien Zins les 24 et 25 juin 2017 ainsi que la Finale Interrégionale du 23 au 25 juin 2017.

Piscine :

- Centre Nautique Paul Boyrie – Avenue d'Altenkirchen – 65 000 Tarbes.

Type de bassin :

- 50 m, 8 couloirs, chronométrage électronique avec afficheur 8 couloirs (bassin homologué).

Contacts :

- Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation
Bâtiment B – BAL 37, 72 Rue Riquet
31 000 Toulouse
Tél : 05-61-62-61-92
Fax : 09-70-61-12-73
e-mail : engagements@mpffn.fr
Site web : midipyrenees.ffnatation.fr
- Entente Pyrénées Séméac Tarbes Natation
Piscine Michel Raunier
65 000 SEMEAC
Tél : 05-62-36-51-45
e-mail : epstn@sfr.fr
Site web : epstn.fr

Accès :

- Train : gare SNCF Tarbes
- Route : A64, sortie 13. Continuer sur la D92E et entrer dans Séméac. Prendre à gauche la N117. Continuer sur l'Avenue de Toulouse. Passer un premier rond-point puis prendre à gauche la Rue Edouard Dallas. Passer le Pont d'Alsthom. Au rond-point, prendre à gauche le Boulevard du Président Kennedy. Passer le rond-point de Trélut puis prendre à gauche l'Avenue d'Altenkirchen.

Le Trophée National Lucien-ZINS s'est offert une troisième mutation à l'occasion de la refonte du programme de l'olympiade Tokyo (2017-2020) avec la mise en place d'une progressivité dans la construction du parcours de performance. La formation du nageur complet reste un objectif développé à travers le parcours du natathlon. Toutefois, le trophée Lucien ZINS sera maintenant l'occasion pour les nageurs de s'exprimer dans les courses qu'ils préfèrent. À la





Banque et populaire à la fois.



même date que la finale, les interrégions et les régions proposeront la même compétition sur leur territoire pour intéresser les très nombreux participants au Natathlon.

CONTENU DU PROGRAMME

Le programme ne contient que des épreuves individuelles :

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre (dames), 1500 m nage libre (messieurs), 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.
- Classement au temps pour toutes les épreuves.

JURY

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. Chaque club ayant plus de 5 nageurs devra fournir 1 officiel. Un lien renvoyant à un formulaire d'inscription en ligne sera diffusé pour inscription avant la compétition. Un officiel en surnombre dans un club pourra officier pour un autre après accord de ce dernier. En cas de déficit en officiels, le manquement d'un club pourra être pénalisé de 100 € par réunion.

MODE DE PARTICIPATION

Laissé à l'initiative des ligues, selon la population concernée. La ligue est responsable du respect du règlement. Les nageurs qualifiés à la finale nationale ne sont pas autorisés à participer.

Finale Régionale

120 nageurs (60 filles et 60 garçons) seront retenus pour la finale régionale : 10 avenirs, 10 jeunes en 1^{ère} année, 15 jeunes en 2^{ème} année et 25 jeunes en 3^{ème} année.

- Avenirs : les 10 premiers nageurs et les 10 premières nageuses à l'addition des 5 épreuves du classement régional du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet régional : midipyrenees.ffnatation.fr)
- 1^{ère} année : les 10 premiers nageurs et les 10 premières nageuses à l'addition des 6 épreuves du classement régional du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet régional : midipyrenees.ffnatation.fr)
- 2^{ème} année : les 15 premiers nageurs et les 15 premières nageuses à l'addition des 8 épreuves du classement régional du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet régional : midipyrenees.ffnatation.fr)
- 3^{ème} année : les 25 premiers nageurs et les 25 premières nageuses à l'addition des 10





Banque et populaire à la fois.



épreuves du classement régional du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet régional : midipyrenees.ffnatation.fr)

Finale Interrégionale

Hormis les nageurs qualifiés à la finale nationale, les 400 nageurs suivants (200 filles et 200 garçons) seront retenus pour la finale interrégionale: 80 en 1^{ère} année, 120 en 2^{ème} année et 200 en 3^{ème} année.

- 1^{ère} année : les 40 premiers nageurs et les 40 premières nageuses à l'addition des 6 épreuves du classement national du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet fédéral : ffn.extranat.fr).
- 2^{ème} année : les 60 premiers nageurs et les 60 premières nageuses à l'addition des 8 épreuves du classement national du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet fédéral : ffn.extranat.fr).
- 3^{ème} année : les 100 premiers nageurs et les 100 premières nageuses à l'addition des 10 épreuves du classement national du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet fédéral : ffn.extranat.fr).

PROCEDURE D'ENGAGEMENTS

Parution de la liste nominative des qualifiés par course sur le site internet régional au cours de la semaine qui suivra la date limite de l'organisation du quatrième et dernier plot du Natathlon 2017. L'engagement des nageurs devra se faire via extraNat, impérativement dans les épreuves du programme dans lesquelles ils se sont classés au natathlon.

Tarifs :

- Finale Régionale : les droits d'engagements s'élèvent à 12 € par nageur engagé (chèque libellé à l'ordre de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation).
- Finale Interrégionale : les droits d'engagements s'élèvent à 9 € par épreuve individuelle (chèque libellé à l'ordre du GIE IRSO).

Date limite et modalité d'engagements :

- Finale Régionale : les commandes d'engagements doivent être validées sur le logiciel fédéral Extranat (Extranat.fr) à partir de J-12 du premier jour de la compétition soit le 11 juin 2017 et jusqu'à J-4 du premier jour de la compétition soit 19 juin 2017. Le bon de commande, accompagné du chèque correspondant, doit ensuite être envoyé à la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation dans un délai de 3 jours.
- Finale Interrégionale : les commandes d'engagements doivent être validées sur le logiciel fédéral Extranat (Extranat.fr) à partir de J-12 du premier jour de la compétition soit le 11 juin 2017 et jusqu'à J-4 du premier jour de la compétition soit 19 juin 2017. Le bon de commande, accompagné du chèque correspondant,





Banque et populaire à la fois.



doit ensuite être envoyé au GIE IRSO (siège de l'ex-Comité Aquitaine de Natation) dans un délai de 3 jours.

Attention : en cas d'engagements trop nombreux, les organisateurs pourront refuser des engagements.

MISE A DISPOSITION DU BASSIN

Le bassin sera à mis disposition des compétiteurs pour l'échauffement, pour une durée de 1h30 avant le début des épreuves de chaque réunion.

RECOMPENSES

Les trois premiers du classement au temps des épreuves et de chaque catégorie d'âges seront récompensés pour la Finale Régionale.

Les huit premiers par année d'âge et par sexe (nageurs français et étrangers licenciés régulièrement dans un club français) à l'addition des cotations des épreuves de la compétition.





Banque et populaire à la fois.



CONCENTRONS-NOUS SUR VOS PERFORMANCES, NOUS NOUS OCCUPEMOS DU RESTE.



PROGRAMMES ET HORAIRES DE LA COMPETITION

REUNION TECHNIQUE

La réunion technique aura lieu le vendredi 23 juin 2017 à 8h.

PROGRAMME DE LA FINALE REGIONALE

Samedi 24 juin 2017

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- 1 400 m nage libre messieurs
- 2 50 m dos dames
- 3 50 m papillon messieurs
- 4 200 m nage libre dames
- 5 50 m brasse messieurs
- 6 100 m brasse dames
- 7 400 m 4 nages messieurs
- 8 100 m papillon dames

2^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h30

Début des épreuves : 16h00

- 9 800 m nage libre dames
- 10 200 m papillon messieurs
- 11 200 m dos dames
- 12 200 m brasse messieurs
- 13 50 m nage libre dames
- 14 100 m dos messieurs
- 15 200 m 4 nages dames
- 16 100 m nage libre messieurs

Dimanche 25 juin 2017

3^{ème} réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- 17 400 m nage libre dames
- 18 50 m dos messieurs
- 19 50 m papillon dames
- 20 200 m nage libre messieurs
- 21 50 m brasse dames
- 22 100 m brasse messieurs
- 23 400 m 4 nages dames
- 24 100 m papillon messieurs

4^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h00

Début des épreuves : 15h30

- 25 1500 m nage libre messieurs
- 26 200 m papillon dames
- 27 200 m dos messieurs
- 28 200 m brasse dames
- 29 50 m nage libre messieurs
- 30 100 m dos dames
- 31 200 m 4 nages messieurs
- 32 100 m nage libre dames





Banque et populaire à la fois.



PROGRAMME DE LA FINALE INTERREGIONALE

Vendredi 23 juin 2017

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 7h30
Début des épreuves : 9h00

- 1 - 400 m 4 Nages Garçons (class. au temps)
- 2 - 100 m Papillon Filles (class. au temps)
- 3 - 100 m Papillon Garçons (class. au temps)
- 4 - 800 m Nage Libre Filles (class. au temps)

2^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h00
Début des épreuves : 15h30

- 5 - 200 m nage libre filles (class. au temps)
- 6 - 200 m nage libre garçons (class. au temps)
- 7 - 100 m brasse filles (class. au temps)
- 8 - 100 m brasse garçons (class. au temps)
- 9 - 200 m dos filles (class. au temps)
- 10 - 200 m dos garçons (class. au temps)

Samedi 24 juin 2017

3^{ème} réunion

Ouverture des portes : 7h30
Début des épreuves : 9h00

- 11 - 400 m 4 nages filles (class. au temps)
- 12 - 50 m papillon filles (class. au temps)
- 13 - 50 m papillon garçons (class. au temps)
- 14 - 1500 m nage libre garçons (class. au temps)

4^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h00
Début des épreuves : 15h30

- 15 - 200 m brasse filles (class. au temps)
- 16 - 200 m brasse garçons (class. au temps)
- 17 - 50 m dos filles (class. au temps)
- 18 - 50 m dos garçons (class. au temps)
- 19 - 100 m nage libre filles (class. au temps)
- 20 - 100 m nage libre garçons (class. au temps)

Dimanche 25 juin 2017

5^{ème} réunion

Ouverture des portes : 7h30
Début des épreuves : 9h00

- 21 - 400 m nage libre filles (class. au temps)
- 22 - 400 m nage libre garçons (class. au temps)
- 23 - 200 m papillon filles (class. au temps)
- 24 - 200 m papillon garçons (class. au temps)
- 25 - 50 m brasse filles (class. au temps)
- 26 - 50 m brasse garçons (class. au temps)

6^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h00
Début des épreuves : 15h30

- 27 - 200 m 4 nages filles (class. au temps)
- 28 - 200 m 4 nages garçons (class. au temps)
- 29 - 100 m dos filles (class. au temps)
- 30 - 100 m dos garçons (class. au temps)
- 31 - 50 m nage libre filles (class. au temps)
- 32 - 50 m nage libre garçons (class. au temps)





PUBLICATION DES RESULTATS

DEVELOPPEMENT DURABLE

Soucieuse de s'inscrire dans le cadre du développement durable, la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation et l'Entente Pyrénées Séméac Tarbes Natation souhaitent s'engager dans la maîtrise de la consommation du papier, par une réduction significative du tirage des résultats. Aussi, il a donc été décidé de ne plus procéder au tirage papier des exemplaires à destination des clubs lors de ces Finales Régionales et Interrégionales du Trophée Lucien Zins.

AFFICHAGE DES RESULTATS

Les résultats seront affichés au fur et mesure du déroulement de la compétition, dans le hall du Centre Nautique Paul Boyrie (zone d'arrivée, sur la gauche, à proximité du local technique).

DIFFUSION DES RESULTATS

Les résultats pourront être consultés et téléchargés à partir du site officiel de l'ex-Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation (midipyrenees.ffnatation.fr) au format PDF ou HTML.





Banque et populaire à la fois.



CONCENTRÉZ-VOUS SUR VOS PERFORMANCES, NOUS NOUS OCCUPEMOS DU RESTE.



INFORMATIONS DIVERSES

DELEGUE FEDERAL ET JUGE-ARBITRE

Le Délégué Fédéral de ces compétitions est Bernard DALMON. Les Juges Référents sont Henri BERGERET, Rafaël SANCHEZ ainsi qu'un juge-arbitre fédéral issu de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Natation.

DROIT A L'IMAGE

L'organisateur a missionné un photographe pour réaliser des clichés lors du déroulement de ces Finales Régionales et Interrégionales du Trophée Lucien Zins ou lors des podiums. Les nageurs, de par leur inscription et le paiement de leurs engagements, autorisent la presse, le comité d'organisation à exploiter les données individuelles, les images et photos réalisées sur la course et pendant la proclamation des résultats.

Cette autorisation couvre les photographies et les films qui pourront être pris au Centre Nautique Paul Boyrie durant les 23, 24 et 25 juin 2017 également à reproduire, diffuser et publier l'image, le nom, du nageur participant à cette réunion sur tous les supports et tous les formats actuels et à venir notamment, papier, supports audio et vidéo, analogique et numérique, services en ligne sur tous les réseaux, destinés à un public interne ou externe, faites à titre gratuit ou onéreux.

L'autorisation de reproduction, diffusion et publication de l'image du nageur est valable pour une durée de trois années à compter du 23 juin 2017. L'autorisation de photographe, de filmer le nageur, de reproduction, diffusion et de publication de l'image est consentie à titre gratuit.

Dans le cas où le nageur ou son représentant légal s'opposerait à ce droit à l'image au profit des organisateurs, il devra en faire la demande écrite avant le début de la compétition, soit le 23 juin 2017 à 9h.





WATER INSTINCT



BANQUE POPULAIRE OCCITANE



Banque et populaire à la fois.



Chez Jules



WELCOMSPORT

CONCENTRÉS-VOUS SUR VOS PERFORMANCES, NOUS NOUS OCCUPOUS DU RESTE.



INDUSTRON
EUROPE

LISTE DES HOTELS

HÔTEL 1^{ère} Classe - TARBES

Route de Lourdes - Z.I. BASTILLAC
65000 TARBES

☎ : 0892 707 281 Fax : 05 62 51 24 30

HOTEL FORMULE 1

Rue du 8 mai 1945
65600 SEMEAC

☎ : 08 91 70 54 04 e-mail : h2452@accor.com

ETAP HOTEL

Boulevard Président Kennedy
65000 TARBES

☎ : 08 92 68 31 01 (situé à 100 mètres du Centre Nautique)

HOTEL DE L'AVENUE

80 Avenue Bertrand Barrère
65000 TARBES

☎ : 05 62 93 06 36 Fax : 05 62 31 09 22
e-mail : hotel-avenue2@wanadoo.fr

HÔTEL IBIS - TARBES ODOS

51, Avenue de Lourdes
65310 TARBES ODOS

☎ : 05 62 93 51 18 Fax : 05 62 93 51 18
e-mail : h5973@accor.com



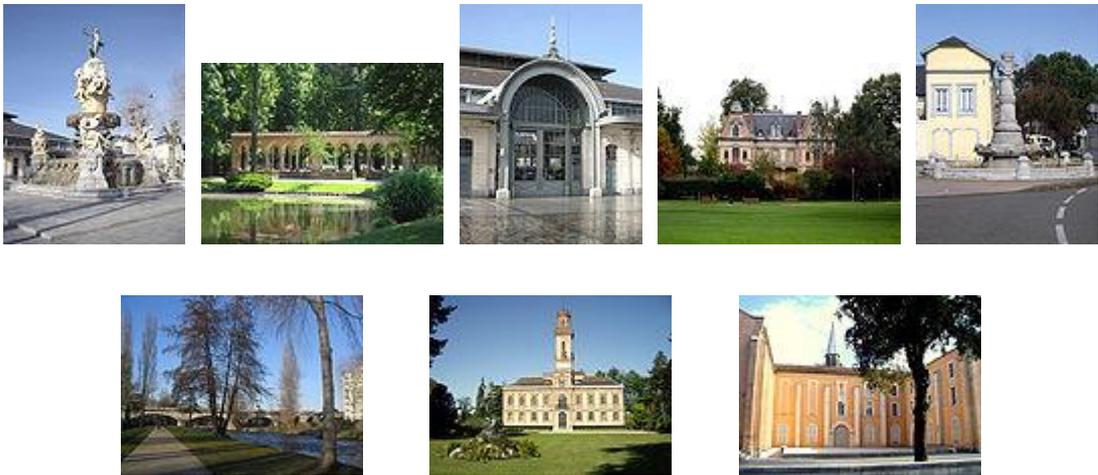


TARBES, SEMEAC ET LES HAUTES-PYRENEES

Tarbes est la préfecture du département des Hautes-Pyrénées, en la région Midi-Pyrénées. Elle compte 49 973 habitants, alors que le Grand Tarbes regroupe environ 85 000 habitants; avec plus de 110 000 habitants, son aire urbaine est la deuxième de la région derrière celle de Toulouse.

L'activité principale relève du secteur tertiaire. Elle est aussi la deuxième ville industrielle de la région, s'illustrant en particulier dans le domaine de la construction ferroviaire et de l'aéronautique avec la présence toute proche d'entreprises telles qu'Alstom et DAHER.

Tarbes abrite aussi le deuxième pôle universitaire de Midi-Pyrénées. L'Institut Universitaire de Technologie (IUT) et l'École nationale d'ingénieurs de Tarbes sont particulièrement fréquentés. Souvent présentée telle une "ville-marché", Tarbes abrite d'importantes halles et places de marché, soit autant de débouchés pour l'agriculture locale. Symbole de l'industrie agro-alimentaire, une Coopérative du Haricot Tarbais a notamment vu le jour au cœur de la zone Bastillac. Outre sa situation géographique privilégiée, Tarbes, porte des Pyrénées, rime avec douceur de vivre et revendique une vie culturelle, associative et sportive très dense.



Séméac, située sur la façade Est de Tarbes, au pied des Pyrénées, est une commune d'un peu plus de 5000 habitants, membre de la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes. Elle se caractérise par une urbanisation pavillonnaire qui relie harmonieusement la ville à la nature. Nichée entre la rivière Adour et les collines boisées qui bordent le flanc oriental de la plaine de Tarbes, c'est un lieu agréable et bien équipé en infrastructures culturelles, sportives et sociales accueillant de nombreuses associations qui sont autant de lieux de rencontres passionnées, de solidarités et d'éducation.





Les Hautes-Pyrénées allient un patrimoine riche de cultures et de traditions à un développement touristique respectueux de l'environnement. : Grands sites mondialement connus accessibles à tous, (Lourdes, Cirque de Gavarnie, Pic du Midi, Cauterets-Pont d'Espagne, Col du Tourmalet), paysages préservés du Parc National des Pyrénées et des réserves naturelles, vallées inondées de soleil, itinéraires de balades et randonnées tous niveaux, tradition pastorale, villages de montagne en font un lieu plein de charme et de convivialité.

